



DES MISSIONS FORFAITAIRES OU DES ACTES À LA CARTE

- Solde de tout compte
- Attestations
- Courriers divers
- Intéressement

...

Sortie du salarié de l'entreprise



group**egz**
Payes & social



Sortie du salarié de l'entreprise

Des missions ou des actes d'assistance
et d'accompagnement pour vous assurer du formalisme
des obligations légales liées à la rupture du contrat de travail.

Ces missions ou ces actes
s'adressent aux artisans, dirigeants d'entreprise,
TPE et PME employant des salariés...

DÉMISSION OU FIN DE CONTRAT CDD

La mission DÉMISSION OU FIN DE CONTRAT CDD prend en charge :

- 1/ *Opinion sur la procédure juridique de sortie*
- 2/ *Le calcul des indemnités légales*
- 3/ *Le solde de tout compte*
- 4/ *L'attestation Pôle Emploi*
- 5/ *Le calcul de la part de l'intéressement restant due...*

LICENCIEMENT ET RUPTURE CONVENTIONNELLE

La mission LICENCIEMENT ET RUPTURE CONVENTIONNELLE prend en charge :

- 1/ *Opinion sur la procédure juridique de sortie*
- 2/ *Le solde de tout compte*
- 3/ *Le calcul des indemnités légales*
- 4/ *L'attestation Pôle Emploi*
- 5/ *Le calcul de la part de l'intéressement restant due...*

L'ENSEMBLE DE CES ACTES PEUT ÊTRE RÉALISÉ HORS FORFAIT, À LA CARTE.

Les options

- A/ *Le protocole de licenciement*
(*Courrier préalable à l'entretien, lettre de licenciement...*)
- B/ *La rédaction du document de rupture conventionnelle*
- C/ *Licenciement économique collectif*
- D/ *Recouvrement des droits à la retraite*
- E/ *Accord transactionnel spécifique*

group**egz**
Payes & social

INFORMATIONS & DEVIS

par téléphone : **01 70 617 610**
par e-mail : **social@payes-egz.fr**